



four en ruine en copropriété avec ma cave

Par **benamida**, le **27/05/2024** à **10:00**

L'accès à ma cave, mitoyenne à four en état de ruine, a été obstrué par un mur, ce qui empêche tout passage. Les anciens propriétaires ont condamné cet accès vraisemblablement pour éviter un danger lié à ce four .

Que doit faire le propriétaire du four pour libérer le passage

Par **coproeclos**, le **27/05/2024** à **18:41**

Bonjour,

Quand vous créez un sujet, n'oubliez pas de dire "bonjour" ou quelque chose comme ça et pensez aussi à remercier ou mettre une formule sympa. Merci tout plein.

Ca aidera à vous répondre.

Bien à vous.

Par **nihilscio**, le **27/05/2024** à **19:42**

Bonjour,

[quote]

Que doit faire le propriétaire du four pour libérer le passage

[/quote]

Faire les travaux nécessaires pour supprimer les dangers et abattre le mur.

Par **benamida**, le **28/05/2024** à **05:05**

Bonjour,

Je tiens à vous présenter mes excuses pour l'envoi précipité de ma question. J'étais tellement préoccupé par mon sujet que j'ai accidentellement envoyé une version non finalisée.

Bien à vous

Mr Benamida